



P 1703

ID 4890

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 314 / 347
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Madame Lejla NESLANOVIĆ

Luxembourg, le 13 novembre 2020

Objet : Votre demande de pétition publique 1703 – Fermeture des fenêtres à l'école

Madame,

Suite à l'avis négatif de la Commission des Pétitions, réunie le 11 novembre 2020, la Conférence des Présidents a déclaré irrecevable votre demande de pétition publique citée en référence.

En effet, votre demande de pétition publique étant similaire à la pétition publique 1690 - Mesures Covid dans les écoles en Hiver, déposée le 5 octobre 2020, elle est irrecevable en raison de l'article 164, paragraphe 3, alinéa 2, du règlement de la Chambre des Députés qui dispose qu'une pétition introduite sur le site Internet de la Chambre ne peut être présentée à nouveau au cours de l'année qui suit son introduction.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés